

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

de Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 32, rue Saint-Gabriel, Montréal.

ABONNEMENTS:

Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50

Publié par
La Société de publication commerciale,
J. MONIER, Gérant.

MONTREAL, 5 OCTOBRE 1888.

PRIX COURANTS DES FERS DE BELGIQUE etc.

La maison E. L. de la Vallée & Cie. de Montréal (Canada), Paris (France) et Liège (Belgique), fera désormais paraître dans notre premier numéro de chaque mois la série des prix des FERS, ACIERS etc. Un retard dans la remise des clichés nous empêche de faire paraître aujourd'hui cette série de prix qui paraîtra par exception dans notre second numéro d'Octobre.

Les prix cotés seront fermes et voudront pour chaque mois; MM. E. L. de la Vallée & Cie, s'engageant à livrer toutes commandes à ces prix sauf peut-être, s'il y a lieu les variations dans le prix du fret.

EXPOSITION DE POMMES

Il y aura à Paris, au Palais de l'Industrie, du 12 au 25 novembre prochain, une exposition universelle des pommes, poires, cidres, pressés et appareils de fabrication du cidre. Mr Ed. Janssen commissaire de cette exposition, désirerait beaucoup voir le Canada représenté à cette exposition. Les cultivateurs et les négociants canadiens devraient profiter de l'occasion pour envoyer à Paris des échantillons de ces belles et bonnes pommes canadiennes dont la réputation n'est plus à faire, mais qui malheureusement ne sont pas assez connus en France.

En outre de l'importance qu'il y a pour le Canada à se faire représenter à cette exposition, il y a aussi pour nos négociants un bon profit à faire, car les exposants auront le droit de vendre leurs fruits sur le terrain même de l'exposition.

Des diplômes et des médailles d'or et d'argent seront attribuées aux exposants des plus beaux produits, si on ne peut y aller soi-même, envoyer les pommes, fret payé et adresser toutes les demandes d'informations à M. Ed. Janssen, commissaires de l'exposition, à Paris, au Palais de l'industrie.

NOS REMERCIMENTS

Nous avons déjà, il y a quelque temps, exprimé notre satisfaction de constater à quel point notre confrère le *Moniteur du Commerce* appréciait la grande valeur des informations que nous donnons au public commercial et industriel.

Notre confrère vient de nous faire de nouveau le compliment de nous emprunter nos informations pour le bénéfice du petit nombre de ses lecteurs qui ne reçoivent pas le *Prix Courant*. L'autre fois

il avait emprunté à notre correspondant de Québec aujourd'hui c'est à nos articles de rédaction qu'il fait son emprunt.

Nos lecteurs pourront en juger par eux-mêmes:

Le PRIX COURANT du *Le Moniteur du Commerce* du 21 Septembre.

Les cultivateurs de Berthier et des environs, voyant des garanties suffisantes dans la nouvelle entreprise, se sont empressés de contracter pour l'ensemencement de la betterave qui semble bien réussie et promet une bonne récolte. On compte sur un approvisionnement de 8,000 tonnes pouvant donner un million et demi de livres de sucre. Dans la suite, la fabrique pourra quadrupler ces chiffres. La fabrication doit commencer dans le courant de ce mois. Il y a quelque temps les journaux ont parlé de négociations entamées entre M. le baron Seillières et le Syndicat pour l'achat de l'usine. Celui-ci voulait avoir \$100,000. M. Seillières ne voulait mettre que \$50,000. N'ayant pu s'entendre, les négociations ont été rompues et il y a quelques jours, on a pu lire dans les journaux que le baron était tombé d'accord pour l'achat de la sucrerie de Farnham et que le contrat avait été signé entre les parties, mais nous n'avons pu savoir encore à quelles conditions on s'est arrêté. Cette fabrique sera probablement remise en activité l'année prochaine. Elle est de la même force que celle de Berthier.

Les cultivateurs de Berthier et des environs, voyant des garanties suffisantes dans la nouvelle compagnie qui a entrepris de faire fonctionner à nouveau la "Grande Sucrierie" se sont empressés de contracter pour l'ensemencement de la betterave qui semble bien réussie et promet une bonne récolte. On compte sur un approvisionnement de 8,000 tonnes, pouvant donner un million et demi de livres de sucre. Dans la suite, la fabrication pourra quadrupler ces chiffres. La fabrication doit commencer dans le courant du mois de septembre. Il y a quelque temps, les journaux ont parlé de négociations entamées entre le baron Seillières et le syndicat pour l'achat de l'usine. Celui-ci voulait avoir \$100,000. M. Seillières ne voulait mettre que \$50,000. N'ayant pu s'entendre, les négociations ont été rompues et il y a quelques jours, on a pu lire dans les journaux que le baron était tombé d'accord pour l'achat de la sucrerie de Farnham et que le contrat avait été signé entre les parties, mais on ne sais pas encore à quels arrangements on s'est arrêté. Cette fabrique sera probablement remise en opération l'année prochaine. Elle est de la même capacité que celle de Berthier.

Tout en remerciant bien cordialement le confrère de ce compliment des plus flatteurs, nous lui rappellerons qu'il est d'usage, en semblable occasion, de donner crédit au journal à qui on emprunte ainsi sa prose. Nous voulons bien collaborer gratuitement à la rédaction du *Moniteur*, mais nous y mettons la condition que le *Moniteur* nomme notre journal, — sinon à chaque article emprunté, au moins de temps

en temps. — C'est bien raisonnable, n'est-ce pas?

ON DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS

A l'époque où nous sommes, et avec les facilités de transmission des nouvelles dont jouissent tous les pays civilisés, on a partout reconnu la nécessité de recueillir des renseignements exacts sur les principaux faits physiologiques ou dérivant de la volonté humaine, qui peuvent intéresser le public. Le service télégraphique de la presse quotidienne organisé spécialement pour les faits d'ordre politique et les incidents les plus intéressants, crimes, accidents, etc., est un des moyens adoptés pour faire face à cette nécessité. Dans un autre ordre de faits, certaines agences fournissent à leurs abonnés des renseignements commerciaux et industriels; les gouvernements répondent aux mêmes besoins en faisant publier périodiquement des rapports officiels sur la situation des banques, des compagnies d'assurances, etc. Les compagnies de chemins de fer le font de leur côté en publiant les totaux hebdomadaires de leurs recettes et de leurs dépenses.

Aux Etats-Unis, en France, en Angleterre et dans plusieurs autres pays, un bureau de statistique est attaché au ministère de l'agriculture; ce bureau, par ses agents, suit le progrès des récoltes pendant la croissance et jusqu'après la moisson; et il publie de temps en temps une évaluation basée sur les rapports reçus. Cette évaluation n'est pas toujours exacte et ne peut, de fait être autre chose qu'une moyenne, cependant elle est très utile en ce sens qu'elle permet au commerce de se faire une idée d'ensemble de la situation et de prendre ses mesures en conséquence.

Ce bureau de statistique fonctionne depuis longtemps aux Etats-Unis et y rend de très grands services; mais en Canada il n'existe pas encore, du moins auprès du ministère fédéral d'agriculture; et la province d'Ontario est la seule où l'on puisse se procurer des rapports officiels d'ensemble sur l'état des récoltes.

Nous croyons que l'administration fédérale n'aurait pas dû se laisser devancer dans cette voie par un gouvernement provincial. Il y a, à Ottawa, un ministère d'agriculture dont la besogne n'est pas surchargée; il est vrai qu'on y a adjoind des services, comme celui des Brevets d'Invention, et du Recensement qui devraient plutôt, il nous semble dépendre du ministère de l'Intérieur ou du secrétaire d'état; mais quant à ce qui regarde l'agriculture proprement dite, comme cette industrie est placée, dans chaque province, sous la sollicitude d'un ministre provincial, le champ d'utilité du département fédéral y était assez restreint, avant l'établissement des fermes d'expérimentation ou d'acclimatation.

On pourrait donc, sans trop surcharger la besogne de ce département, y ajouter un bureau de statistique, ayant des attributions analogues à celui des Etats-Unis, recueillant des sources sûres et impartiales des renseignements sur la

condition de nos récoltes et les publiant dans tous les mois pendant la saison, dans la Gazette du Canada.

L'incertitude où nous sommes encore sur la valeur réelle de la récolte de blé au Manitoba, sur la récolte des divers grains cultivés dans notre province, fait ressortir particulièrement en ce moment notre défaut d'organisation sous ce rapport. Les nouvelles publiées dans les journaux sont absolument contradictoires et pourtant elles peuvent avoir été données de bonne foi, parce que les personnes qui les ont données parlent d'après ce qu'elles ont pu voir dans leur localité respective; tandis qu'un bureau du gouvernement centraliserait les rapports des diverses localités et établirait une moyenne d'une exactitude suffisante pour le commerce.

Car il y a évidemment de la marge entre les rapports de M. Van Horne qui comptent 18,000,000 de minots, et ceux provenant d'autres sources qui n'accordent que 5,000,000 de minots. Il y a de l'exagération des deux côtés, sans doute, mais la différence est trop grande pour qu'on puisse se faire une moyenne suffisamment exacte pour pouvoir se guider dans les opérations commerciales immédiates.

C'est à l'association de la Hall au Blé qu'il incomberait de demander la création de ce bureau de statistique avec l'autorité qui appartient à cette importante et influente institution; nous recommandons donc humblement à messieurs les membres de cette association, l'idée que nous venons d'exprimer et nous les prions de vouloir bien la prendre en considération.

L'ANNONCE

Quiconque a quelque chose à vendre est intéressé à faire connaître au public qu'il a quelque chose à vendre et ce qu'il a à vendre. Cette vérité n'a pas besoin de démonstration. Or quelle est la meilleure manière de porter ces faits à la connaissance du public?

Cela dépend beaucoup du public auquel on veut s'adresser. S'il s'agit d'un magasin de détail, qui attend la clientèle du consommateur, une belle enseigne, des circulaires et une annonce attirant l'œil dans les journaux quotidiens à grande circulation, sont d'excellents moyens d'attirer l'attention du consommateur. Mais pour le commerce de gros, pour les manufacturiers, les fabricants, les importateurs, qui veulent attirer l'attention du commerce de détail, l'annonce dans un journal spécial est de beaucoup la plus avantageuse.

En effet, le détailleur a généralement peu de temps à consacrer à la lecture au magasin; il reçoit sans doute, un ou deux journaux politiques; mais après avoir lu les articles de fonds, les dépêches et les faits divers, il met son journal de côté et ne lit pas les annonces. Le plus souvent, le journal politique ne paraît pas au magasin; on le lit le matin, à la maison, ou le soir après le souper et il y reste pour être employé aux usages multiples du ménage.

Un journal de commerce, au contraire est livré au magasin; l'a-